

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 9 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 9 juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 3 juin 2023, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Isabelle LARDIN, Maire.

Etaient présents : I. LARDIN J.P. MARTIN R. VOIZEUX
 G. CASTENETTO S. GALDO J.P. MUGNIER
 F. LAUNOIS F. BOUARD S. DOLEGEAL
 A. LASSERTEUX H. KWASIAK M. PARISEL

Etaient absents : M. KHOURI

Etaient excusés : G. VILLEMIN a donné pouvoir à G. CASTENETTO
 R. LEMOINE a donné pouvoir à I. LARDIN

Secrétaire de séance : S. GALDO

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 14 AVRIL 2023

Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

ELECTIONS DES TITULAIRES ET DES SUPPLEANTS AUX ELECTIONS SENATORIALES

Sous la présidence de Mme le maire, le conseil municipal a procédé à l'élection des délégués pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2023, conformément à la demande et aux instructions de Mme la Préfète de la Haute-Marne.

Mme le Maire a invité les membres du conseil municipal à élire 3 délégués.

Résultats :

Nombre de votants :	14
Nombre de suffrages déclarés nuls :	0
Nombre de suffrages exprimés :	14

Sont élus à l'unanimité :

Monsieur Jean-Pierre MARTIN :	14 voix
Madame Isabelle LARDIN :	14 voix
Madame Géoëlle CASTENETTO :	14 voix

Mme le maire a ensuite invité les membres du conseil municipal à élire 3 délégués suppléants.

Résultats :

Nombre de votants :	14
Nombre de suffrages déclarés nuls :	0
Nombre de suffrages exprimés :	14

Sont élus à l'unanimité :

Madame Armelle LASSERTEUX : 14 voix

Monsieur Frédéric LAUNOIS : 14 voix

Madame Sylvie GALDO : 14 voix

GROUPAMA : REMBOURSEMENT SINISTRE

Mme le Maire sollicite l'autorisation d'encaisser un chèque de 771,85 € correspondant au solde de l'indemnisation de 3 radiateurs changés suite à un sinistre dû à un orage.

Le conseil municipal est favorable à l'unanimité.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

L'association les 6trouilles a sollicité Mme le maire pour obtenir une subvention afin de lui permettre d'organiser la tarte à tout.

Mme le Maire propose de lui accorder 300 €.

Les membres du conseil municipal ont donné leur accord à l'unanimité.

Le club de foot a sollicité Mme le maire pour obtenir une subvention afin de lui permettre d'organiser un concours de pétanque en partenariat avec un club de pétanque.

Mme le Maire propose d'accorder 300 €.

Les membres du conseil municipal se sont prononcés à 1 voix CONTRE, 2 ABSTENTIONS et 11 voix POUR.

ORGANISATION DES FESTIVITES DES 13 ET 14 JUILLET 2023

13 juillet : Repas dansant avec feu d'artifice. Le prix du repas est fixé à 20 €.

14 juillet : animations à partir de 16h dans le parc de la Cure.

RAPPORTS 2022 EAU ET ASSAINISSEMENT

Mme le Maire présente les rapports qui sont à disposition des administrés en mairie.

Eau : Chiffres clés : 8.2 kms de réseau, 269 abonnés, 14 240 m3 d'eau facturée. Le rendement est de 82 %.

Aucun problème sur le réseau d'eau. La qualité de l'eau est très bonne. Le nettoyage et la désinfection du château d'eau a été fait le 28/03/2022

Assainissement : Chiffres clés : 6,4 kms de réseau, 258 clients sur l'assainissement collectif.

15 091 m3 d'eau traitée. Un problème récurrent, les lingettes bouchent les grilles au lagunage et des difficultés sont rencontrées lors de fortes pluies.

Une dératisation du réseau a eu lieu en juin 2022 et un curage a été réalisé au cours du 2ème semestre 2022.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Recensement : La commune sera recensée du 18 janvier au 17 février 2024

Transports scolaires pour la rentrée 2023-2024 : modification de l'organisation. La gestion des circuits revient à l'Agglomération de Chaumont. Ce service sera très certainement facturé aux familles par l'Agglomération de Chaumont.

Gestion des bois : une réunion, en présence de l'ONF, sera proposée aux habitants de la commune afin de pouvoir échanger sur la gestion des bois.

Convention avec le club de foot : la convention actuelle sera dénoncée afin de pouvoir être réactualisée.

L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 22 heures 55.